

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juillet 2010

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivant sont examinés :

LA POSTE

Suite à une réunion publique du 12 juillet 2010, il ressort que l'acceptation de l'agence postale communale serai la solution la mieux adaptée au moment et au service.

PERSONNEL

Démission de l'agent technique affecté à l'école et à diverses tâches communales.

L'agent remplaçant à la vente de pain ne souhaite pas le renouvellement de son contrat au 31/08/10.

Urgence : besoin d'un agent pour la vente du pain et les tâches communales.

L'agent de l'école sera pris en charge par le SIRS

Pour ces tâches (pain, ménage mairie et salle des fêtes, agence postale communale) la commission souhaite 2 emplois annualisables à 25H. Cette commission souhaiterai également une aide possible à l'agent technique permanent ainsi que le passage du secrétaire à 100% en secrétariat.

Pour la création des 2 emplois la commune s'adjoindra les services du centre de gestion compétent.

Au 1^{er} septembre : 1 CDD de 17H30 pour la vente du pain à et 1 CDD de 10H pour les tâches diverses.

TRAVAUX

Les devis de travaux de voiries (Routes de Loiselet, des Pellets, des Ouies) devront être réactualisés. Faire une demande de subvention au conseil général.

Voir pour l'acquisition du terrain pour faire demi-tour chemin de Lauroy.

Suite à demande d'acquisition : "la maison Paulin" sera expertisée par les services des domaines et des renseignements seront pris sur les travaux autorisés ou non (Bâtiments de France).

Revoir pour lancer la récupération des biens déclarés sans maître.